



Compte rendu succinct de l'Assemblée Générale du CBEI tenue à Montluçon le 17/03/2012

Le Président ouvre la séance à 17h10 en souhaitant la bienvenue à la trentaine d'adhérents présents.

1. Rapport d'activité.

Le président, Imre Horvath, présente le rapport moral. Il souhaite que cette réunion soit l'opportunité pour développer un maximum d'échanges entre les adhérents et les responsables du club.

Il rappelle les buts et les moyens d'action du club, principalement l'organisation de la nationale d'élevage et des expositions spéciales, les orientations d'élevage notamment à travers les indications aux juges, ainsi que la diffusion d'informations. Pour les adhérents, leur adhésion au club sous entend une adhésion à une certaine charte d'éthique et de fonctionnement.

L'exposition mondiale en 2011 a été une belle manifestation avec une bonne représentation des races du club.

En 2011 le club a enregistré environ 800 naissances LOF déclarées dont 40% pour des Chiens Loups Tchécoslovaques.

Les meilleurs chiens de la nationale d'élevage vont ensuite représenter nos races au Concours Général Agricole, mais on peut regretter qu'un certain nombre de chiens ayant gagné la nationale ne soient pas allés au Concours Général Agricole. En 2011, des CLT sont montés sur les plus hautes marches du podium, mais cela doit nous inciter à encore plus de vigilance sur l'évolution de la race en France.

Il n'est pas possible d'accepter de chiens agressifs et d'autre part il va falloir examiner le problème des bonitatis pour les CLT.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

2. Réflexions du comité à étudier et valider par l'assemblée générale.

Le président fait part à l'assemblée d'un certain nombre d'orientations et de décisions qui ont été prises par le comité et dont certaines sont à valider par l'assemblée générale.

- Le comité a pris la décision de rendre obligatoire l'identification génétique pour les homologations des titres de champions et de recommandés, ainsi que les CACS des nationales d'élevage.
- En outre, à titre exceptionnel pour la nationale d'élevage 2012, et pour toutes nos races de chiens, le club financera - uniquement pour les adhérents - le test d'identification génétique des chiens ayant remporté le CACS (sauf bien entendu pour les chiens ayant déjà cette identification).
- Il est ensuite envisagé de passer rapidement à la mise en place systématique du test de filiation pour les homologations et les CACS de nationale d'élevage.
- A l'avenir toutes les informations, santé, résultats d'expos et de travail figureront à nouveau sur les pedigrees et un document unique sera proposé par la SCC à 25€ dans les semaines à venir à la place des deux documents proposés actuellement à titre provisoire.
- Pour les CLT le dépistage de la dysplasie du coude va devenir systématique.
- Pour les CLT encore, à l'avenir on envisage de rendre obligatoire le test de dépistage de la myélopathie dégénérative, pour le moment simplement recommandé.
- Les cooptations de Bernard Charolles et Gérard Guerrier sont approuvées à l'unanimité par l'assemblée générale.
- La Nationale d'élevage se tiendra le samedi 9 juin 2012 à Chartres. Les engagements sont à faire soit par Cedia, soit auprès de Simone Fallenot dont l'adresse figure sur le site du club (www.cbei.fr)
- La Nationale d'élevage 2013 se tiendra à Châlette sur Loing le samedi 20 juillet avec une spéciale le lendemain dimanche. Le vendredi il y aura une séance de formation des juges pour les races polonaises et russes (à confirmer).
- Le club des Bergers Hollandais propose de préparer un document sur le CLT et le Chien Loup de Sarloos, qui en soulignerait les similitudes et les différences. Travail en cours.
- Un TAN pour les races du club sera organisé lors de l'exposition de Nantes en décembre 2012.
- Le Président demande qu'on lui adresse des textes et des informations qui serviraient à alimenter le site internet du club et les bulletins.

Un dialogue s'instaure avec l'assemblée à propos des points ci-dessus. Un large consensus s'est dessiné, notamment concernant les tests et identifications.

3. Bilan financier 2011.

Le Trésorier, Christian Karcher, présente le rapport financier et le bilan de l'exercice écoulé. Pour 2011 l'exercice financier présente un solde positif de 3.104,57 €. Le rapport est approuvé à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.

4. Mise en place d'un TAN protecteurs.

Mario Massucci présente le travail qu'il a réalisé pour la mise en place d'un TAN spécifique pour les chiens de protection au travail sur les troupeaux, avec une version pour les mêmes races en milieu familial et urbain. Ces travaux, ainsi que ceux concernant l'examen d'évaluation pour l'obtention du Certificat de Sociabilité et d'Aptitude à la Protection des Troupeaux (CSAPT) font l'objet d'un document de 60 pages qui est disponible. Le CBEI

adopte le principe CSAPT, mais souhaite que la TAN de sociabilité plus classique perdure parallèlement.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été examinés, dans une excellente ambiance, le président remercie les participants à l'assemblée générale et lève la séance à 18h55.